

Berne, le 23 juin 2022

Expéditeur Service de presse du BPA
Téléphone +41 31 390 21 21
E-mail medias@bpa.ch
Informations bpa.ch/medias

Communiqué de presse

Baignade en eaux libres

Une bouée de natation peut sauver une vie

En été, de nombreuses personnes cherchent à se rafraîchir en nageant dans un lac ou une rivière. L'aspect ludique de la baignade fait malheureusement oublier à certains les risques liés à cette activité. Chaque année, ce sont une vingtaine de nageurs et nageuses qui perdent la vie en eaux libres. Pour diminuer le risque de noyade, le BPA recommande de se munir d'une aide à la flottaison afin de pouvoir se reposer un moment en cas d'accès de fatigue.

Cet été, de nombreuses personnes iront un jour ou l'autre se rafraîchir dans un lac ou une rivière. La nage et la baignade en eaux libres sont en effet l'une des activités sportives préférées des Suisses et des Suissesses. L'importante popularité de ce loisir a malheureusement un impact sur l'accidentalité: chaque année, une vingtaine de nageuses et nageurs perdent la vie en eaux libres.

Selon des recherches du BPA, la majorité des victimes sont des hommes âgés de 15 à 44 ans. Propension au risque, surestimation de soi ou encore manque d'expérience sont autant de facteurs de risque qui peuvent expliquer la surreprésentation de cette tranche d'âge dans les statistiques. La consommation d'alcool et de drogues constitue également un danger lors de la baignade. Il est prouvé qu'une faible quantité d'alcool suffit à réduire le temps de réaction, ce qui peut très vite avoir des conséquences fatales dans un environnement dynamique et aussi imprévisible que l'eau.

Tout un chacun peut être victime d'une défaillance

Nager seul ou se baigner sans surveillance est également un facteur de risque. Tout adepte de la natation, aussi entraîné et prudent qu'il soit, peut en effet connaître une défaillance. La sixième maxime de baignade de la Société Suisse de Sauvetage (SSS) conseille donc de ne jamais nager seul sur de longues distances. Le BPA et la Société suisse de sauvetage (SSS) recommandent de plus d'emporter avec soi une aide à la flottaison. Celle-ci permet de se reposer et de reprendre des forces en cas de fatigue soudaine.

Dans un cours d'eau, il importe cependant que cette aide ne soit pas attachée au corps, afin d'éviter que la personne soit attirée au fond de l'eau par le courant si la bouée reste accrochée à un obstacle. Les bouées équipées d'un mécanisme de détachement de secours font exception à cette recommandation.

Le BPA propose des bouées en libre-service dans toute la Suisse

Le BPA, la SSS, la brigade de la navigation de la police cantonale genevoise, l'association La Barje et l'Association pour la Reconversion Vivante des espaces (ARVe) ont effectué jeudi matin une démonstration dans le Rhône, à Genève, pour présenter les avantages de ces aides à la flottaison. Cet été, le BPA, en collaboration avec la SSS, mettra en outre à disposition du grand public plusieurs dizaines de bouées aux abords de différents cours d'eau et lacs de Suisse. Celles-ci pourront être utilisées gratuitement, puis rapportées après la baignade.

Le BPA s'engage pour votre sécurité. Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse, grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.

Les principaux conseils du BPA:

- Respectez les maximes de baignade de la SSS.
- Gardez les enfants à l'œil, et les plus petits d'entre eux à portée de main.
- Renoncez à la consommation d'alcool et de drogues.
- Ne vous baignez pas sans surveillance, en particulier si vous ne vous sentez pas parfaitement en forme.
- Utilisez des aides à la flottaison (bouée / flotteur, combinaison en néoprène, etc.).

Ces différents conseils sont également disponibles sous forme de vidéo.

Informations complémentaires

- Nicolas Kessler, BPA, 031 390 21 21, medias@bpa.ch
- Reto Abächerli, SSS, 041 925 88 99, r.abaecherli@slrg.ch
- Alexandre Brahier, police cantonale genevoise, 022 427 56 00, communication@police.ge.ch
- Association La Barje, 022 344 83 56, admin@labarje.ch